

Socle commun de compétences, de connaissances et de valeurs

Domaines du socle*	Compétences du socie travaillées en français
<mark>1, 2,</mark> 3	Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. - Dire pour être entendu et compris. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une distance critique par rapport au langage produit.
<mark>1,</mark> 5	Lire - Identifier des mots de manière de plus en plus aisée Comprendre un texte et contrôler sa compréhension Pratiquer différentes formes de lecture Lire à voix haute.
1	Écrire - Copier de manière experte. - Produire en commençant à s'approprier une démarche. - Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.
1, 2	Comprendre le fonctionnement de la langue - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Construire le lexique. - S'initier à l'orthographe lexicale. - Se repérer dans la phrase simple. - Maîtriser l'orthographe grammaticale de base.

^{*}D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine



Programmes du cycle 2 et repères de progressivité

LANGAGE ORAL

Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. L'enseignant veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves, soutenues en toutes occasions durant le cycle. Il est le garant de la régulation des échanges et d'un guidage expert pour apprendre aux élèves à débattre.

Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter les essais et les erreurs dans le cadre d'une approche organisée qui permet à chaque élève de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles et ainsi de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l'oral (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) gagnent à être incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser.

COMPETENCE DU SOCIE TRAVAILLEE EN FRANÇAIS : DIRE POUR ÊTRE ENTENDU ET COMPRIS, EN SITUATION D'ADRESSE À UN AUDITOIRE OU DE PRÉSENTATION DE TEXTE (ENLIENAVECLA LECTURE)

Attendus en lien avec cette compétence travaillée :

- 2. Produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs dans les différentes situations de communication.
- 3. Pratiquer les formes de discours attendues notamment raconter, décrire, expliquer dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.

Connaissances et compétences associées à cette compétence travaillée

CC1.Prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs.

CC2. Mobiliser des techniques qui font qu'on est écouté.

CC3.Organiser son discours.

CC4.Mémoriser des textes (situations de récitation, d'interprétation).

CC5.Lire à haute voix, mettre en voix des textes.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

La lecture collective d'un texte permet l'articulation entre les processus d'identification des mots et l'accès au sens des phrases. Elle s'accompagne d'activités de reformulation qui favorisent l'accès à l'implicite et sont l'occasion d'apports de connaissances lexicales dans des domaines variés (via la diversité des lectures proposées aux élèves).

La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l'aisance de la lecture. Cet exercice sollicite des habiletés multiples. Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l'articulation entre l'identification des mots et la compréhension et permet aux élèves d'aborder de manière explicite la syntaxe de l'écrit. L'entraînement à la lecture fluide contribue aussi à l'automatisation des processus d'identification des mots.

La fréquentation d'œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs... De cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature de jeunesse et à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre). Une attention particulière sera accordée à la littérature calédonienne et océanienne.

Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.

Attendus de fin de cycle

- Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.
- Lire et comprendre des textes variés adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.
- Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1400 à 1500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation.
- Lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.

COMPETENCE DU SOCLE TRAVAILLEE EN FRANÇAIS : LECTURE A VOIX HAUTE [EN LIEN AVECLE LANGAGE ORAL]

Attendu en lien avec cette compétence travaillée :

3.Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1400 à 1500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation.

Connaissances et compétences associées à cette compétence travaillée.

CC1.Décoder et comprendre un texte.

CC2.Identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte.

CC3.Montrer sa compréhension par une lecture expressive.

CE QUE DOIT SAVOIR FAIRE L'ELEVE.

LES NIVEAUX DE MAITRISE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES PAR UN ELEVE NE CORRESPONDENT PAS FORCEMENT AUX NIVEAUX DE CLASSE DU CYCLE.

Niveau 1 :	Niveau 2	Niveau 3
------------	----------	----------

Dans le domaine de la lecture à voix haute, la progressivité porte sur la longueur des supports proposés, sur la variété des genres de textes et sur les modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs). Il s'agit de développer la vitesse et la fluidité dans des séances spécifiques mais aussi l'expressivité de la lecture (cf partie « Langage oral »).

CC1.Après préparation, il lit un texte adapté à son niveau de lecture avec fluidité

CC2.Après préparation, il lit un texte d'une dizaine de lignes adapté à son niveau de lecture en respectant la ponctuation de fin de phrase.

CC3.II lit ou relit un texte connu en portant attention aux différences d'intonation entre récit et discours.

<u>Des observables possibles :</u>

Il lit un texte simple dans lequel le nombre de mots correctement lus par minute atteint au moins 50 mots.

Après plusieurs lectures, il repère les groupes de mots qui doivent être lus ensemble (groupes de souffle respectant l'unité de sens)

Il lit un texte simple en faisant une courte pause à la fin des phrases.

Après plusieurs lectures, il modifie sa voix pour faire parler tel ou tel personnage. CC1.Après préparation, il lit un texte adapté à son niveau de lecture avec fluidité.

CC2.II lit des textes (récits, documentaires, textes prescriptifs, etc.) adaptés à son niveau de lecture en respectant la ponctuation (les différents points et les virgules).

CC3.Il lit un texte en portant attention aux différences d'intonation entre récit et discours.

Des observables possibles :

Il lit un texte dans lequel le nombre de mots correctement lus par minute atteint au moins 70 mots.

Il repère les groupes de mots qui doivent être lus ensemble (groupes de souffle respectant l'unité de sens).

Il lit un texte simple en réalisant les pauses adéquates et en adoptant le ton approprié aux différents signes de ponctuation.

Il lit un texte en modifiant sa voix, il adapte le ton et le rythme aux caractéristiques des personnages.

CC1.Il lit un texte avec fluidité.

CC2.II lit un texte en respectant l'ensemble des marques de ponctuation.

CC3.II **restitue** les différences d'intonation, adapte le rythme et le ton de sa voix à l'état mental du personnage.

Des observables possibles :

Il lit un texte dans lequel le nombre de mots correctement lus par minute atteint 90.

Il lit un texte en réalisant les pauses adéquates et en adoptant le ton approprié aux différents signes de ponctuation ainsi qu'en adaptant sa voix aux différents discours.

EXEMPLES DE SITUATIONS, D'ACTIVITES, DE RESSOURCES POUR L'ELEVE.(LISTE NON EXHAUSTIVE)

- Séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l'expressivité de la lecture.
- Situations de lecture à voix haute n'intervenant qu'après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte).
- Entraînement régulier à la lecture à voix haute.
- Entraînement à deux ou en petit groupe homogène (lire, écouter, aider à améliorer, etc.).
- Enregistrements (écoute, amélioration de sa lecture).
- Pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs) à partager avec d'autres (récitation et interprétation d'un texte littéraire).